

**MINISTERE DE LA JEUNESSE,
DE L'EDUCATION NATIONALE ET
DE LA RECHERCHE**

DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Service des formations

Sous-direction
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

**Arrêté du 21 août 2002 portant création du
certificat d'aptitude professionnelle de
*Couvreur***

NORMEN E 0201947 A

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative du Bâtiment en date du 15 mars 2002 ;

ARRÊTE

Article 1er

Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle *de Couvreur* dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2

Le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle sont définis en annexe I au présent arrêté.

Article 3

La préparation au certificat d'aptitude professionnelle *de Couvreur* comporte une période de formation en milieu professionnel de 14 semaines définie en annexe II au présent arrêté.

Pour les candidats apprentis issus des centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités, la période de formation en milieu professionnel, dont la durée est fixée par le contrat d'apprentissage, est évaluée par contrôle en cours de formation au cours des derniers mois précédant la session d'examen.

Article 4

Le certificat d'aptitude professionnelle *de Couvreur* est organisé en 6 unités obligatoires et une unité facultative de langue vivante qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

Article 5

La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Article 6

Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 7

Les correspondances entre les épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 6 juin 1988 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle *Couverture*, complété par l'arrêté du 12 mai 1989 en fixant les conditions de délivrance, et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté, sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux domaines et épreuves de l'examen passé selon les dispositions des arrêtés susvisés est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Toute unité capitalisable obtenue au titre des arrêtés susvisés permet, pour sa durée de validité, au candidat d'être dispensé, à sa demande, de l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 8

La première session du certificat d'aptitude professionnelle *de Couvreur* organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2004.

La dernière session du certificat d'aptitude professionnelle *Couverture*, organisée conformément aux dispositions des arrêtés du 6 juin 1988 modifié et du 12 mai 1989 précités, aura lieu en 2003.

A l'issue de cette session d'examen, les arrêtés du 6 juin 1988 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle *Couverture* et du 12 mai 1989 en fixant les conditions de délivrance, sont abrogés.

Article 9

Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 21 août 2002.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire

JP De Gaudemar

JOURNAL OFFICIEL DU 31 août 2002.

SOMMAIRE

Annexe I	Référentiel des activités professionnelles	page 2
	Référentiel de certification	page 16
Annexe II	Période de formation en milieu professionnel	page 48
Annexe III	Règlement d'examen	page 51
Annexe IV	Définition des épreuves	page 53
Annexe V	Tableau de correspondance	page 62

ANNEXE I

Référentiel des activités professionnelles	page 2
Référentiel de certification	page 16
Capacités générales et savoir-faire	page 18
Savoirs associés	page 34

1) – PRÉSENTATION DE LA PROFESSION

La couverture et les techniques du toit consistent à assurer l'étanchéité des toitures (mettre hors d'eau les différentes formes de combles). Un bel ouvrage doit s'intégrer dans l'environnement, alliant la technique à l'esthétique dans de bonnes conditions de durabilité.

A la fois du passé, du présent et de l'avenir, le couvreur puise son inspiration et sa maîtrise à toutes les sources du savoir. Il restaure et préserve les bâtiments anciens, répond aux exigences de bien-être d'aujourd'hui et innove par l'utilisation de produits issus de nouvelles technologies.

2) – LE TITULAIRE DU C.A.P. DE COUVREUR

Suivant la structure de l'entreprise, le titulaire du C.A.P de couvreur est amené à travailler au sein d'une équipe composée de 2 à 3 salariés. Il est sous la responsabilité directe du chef d'équipe, du chef de chantier ou du chef d'entreprise. Il peut évoluer vers une de ces trois fonctions.

L'activité sera réalisée sur les ouvrages suivants :

- Les versants
- Les lucarnes dites à chevalet, à capucine, rampante.
- Les fenêtres de toit, châssis ouvrant ou fixe.
- Les outeaux triangulaires ou plats
- Les souches de cheminées.
- Les sorties de ventilation.

Il travaille principalement à l'extérieur et en hauteur, ce qui requiert de bonnes aptitudes physiques. Il participe au respect des règlements en matière de prévention des risques professionnels.

Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier.

Il participe à l'installation des échafaudages, des éléments de sécurité individuels et collectifs.

Il assure une protection efficace de son environnement immédiat (plafond, jardin, etc...).

Il peut être amené à déposer des éléments nécessitant une protection individuelle (matériaux isolants, plaques amiantées, etc...).

Il participe au tri sélectif des matériaux déposés.

Il peut démonter des ouvrages en vue de leur réutilisation.

Il doit avoir des connaissances sur les matériaux employés, sur les styles architecturaux spécifiques à la région.

Il doit pouvoir appliquer les techniques de mise en œuvre sur des toitures planes dont les délimitations et/ou pénétrations forment des lignes simples (droites, biaisées ou brisées). La réalisation des intersections est faite avec le matériau de surface courante et/ou avec des compléments d'étanchéité métalliques. Les couvertures métalliques relèvent de la méthode dite de pose à tasseaux et/ou à joint debout, en feuilles et/ou longues feuilles.

Il pose les supports des éléments de couverture, d'écrans de sous-toiture, d'isolation thermique, d'isolation acoustique, de bardage et d'étanchéité.

Il façonne et pose les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux etc...).

Il réalise et pose des éléments de raccordements métalliques.

Il participe à la pose des appareillages faisant appel à la domotique.

CAP de Couvreur

Il est en relation avec d'autres corps d'état (maçonnerie, charpente, électricité, etc....) ce qui nécessite d'avoir quelques notions de ces métiers.

Le titulaire du C.A.P de couvreur est un ouvrier professionnel niveau II, relevant des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

“ Les ouvriers de ce niveau exécutent les travaux courants de leur spécialité, à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel. Ils ont une certaine initiative dans le choix des moyens leur permettant d'accomplir ces travaux.

“ Ils possèdent les connaissances techniques de base de leur métier et une qualification qui leur permettent de respecter les règles professionnelles. Ils mettent en œuvre des connaissances acquises par la formation professionnelle, initiale ou continue, ou une expérience équivalente.

(classification nationale des ouvriers bâtiment - accord collectif national – septembre 1990 : niveau II – ouvriers professionnels)

3) – LES ÉVOLUTIONS DE LA PROFESSION

LE TRADITIONNEL EXISTE TOUJOURS. LES TECHNIQUES ET LES MATÉRIAUX ÉVOLUENT.

La couverture au sens général du terme est une activité qui évolue avec la pose de produits nouveaux et la mise en œuvre de matériaux relevant des dernières technologies. Les matériaux utilisés tels que l'ardoise, les tuiles, les métaux en feuilles ou en longues feuilles, les façonnés métalliques (zinguerie) continuent à faire largement appel à des savoir-faire traditionnels.

Le travail sur les toits offre au couvreur une grande autonomie dans la gestion personnalisée de la réalisation (après l'étude du chantier).

La diversité des bâtiments d'hier, d'aujourd'hui et de demain, les techniques de mise en œuvre et la confrontation des particularismes régionaux permettent au couvreur une rapide évolution de carrière, source d'enrichissement tant professionnel que culturel.

Les conditions d'intervention du couvreur ont évolué, de par :

- l'évolution des engins de levage et des échafaudages ;
- l'importance croissante de la démarche de prévention des risques professionnels dans les interventions et les normes de qualité ;
- le développement des travaux d'entretien-réhabilitation des toitures et d'architectures innovantes ;
- l'évolution des toitures qui doivent non seulement permettre la mise hors d'eau des bâtiments mais aussi assurer une fonction d'isolation thermique, acoustique, d'éclairage et d'appareillage faisant appel à la domotique (fenêtre de toit) ;
- la pose de matériaux de synthèse (étanchéité en membrane P.V.C, etc.....) ;
- la protection de l'environnement (tri sélectif des déchets).

La diversité des ouvrages à réaliser et les techniques de mise en œuvre nécessitent un accroissement du niveau de compétences des salariés et des chefs d'entreprise.

4 – POURSUITES D'ÉTUDES.

En ce qui concerne la poursuite des études, il existe entre autres un diplôme de niveau V (mention complémentaire Zinguerie), un diplôme de niveau IV (le brevet professionnel Couvreur).

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TACHES

FONCTIONS	TACHES
1- ORGANISATION	<ol style="list-style-type: none"> 1) Recenser les moyens nécessaires pour réaliser le chantier (matériaux et matériels). 2) Préparer le chantier.
2- RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE	<ol style="list-style-type: none"> 1) Charger dans un véhicule le matériel et/ou les matériaux. 2) Mettre en place et/ou vérifier les éléments de protection des personnes et des biens. 3) Brancher les énergies. 4) Gérer le conditionnement des déchets. 5) Déposer et/ou déconstruire un ou des éléments, un ou des ouvrages. 6) Poser les supports des éléments de couverture sur des surfaces planes et/ou intégrer l'écran souple de sous toiture. 7) Réaliser les façonnés métalliques à la demande. 8) Mettre en œuvre des éléments de couverture et leurs accessoires sur des surfaces planes courantes. Réaliser les pénétrations continues et discontinues. 9) Mettre en œuvre les recueils et évacuations des eaux pluviales (E.P) par éléments métalliques. 10) Déposer les installations et/ou procéder au repliement et chargement du matériel.. 11) Rendre compte de ses activités à sa hiérarchie par oral ou par écrit 12) Renseigner le client.
3- RÉCEPTION ET CONTRÔLE DU CHANTIER	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réceptionner et vérifier les livraisons.
4- RÉPARATION ET ENTRETIEN.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réparer ou remplacer les éléments défectueux. 2) Décrire oralement l'intervention auprès du client.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<u>FONCTION :</u> ORGANISATION
TÂCHE 1-1 : Recenser les moyens nécessaires pour réaliser le chantier (matériaux et matériels) TÂCHE 1-2 : Préparer le chantier
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.1-1 : - Descriptif et quantitatif du chantier accompagnés des plans et/ou des croquis. - Fiches techniques, normes et règlements. - Instructions orales du responsable de chantier. T.1-2 : - Parc matériels et matériaux de l'entreprise. - Équipements disponibles. - Équipements de protection individuels. (E.P.I).
Autonomie & responsabilité : T.1-1 : - Prendre connaissance avec sa hiérarchie de toutes les données nécessaires à l'exécution du chantier (moyens techniques, ressources humaines affectées). T.1-2 : - Vérifier la disponibilité et le bon fonctionnement des matériels prévus. - S'assurer de la quantité des matériaux et/ou matériels disponibles. - Autonomie totale pour la préparation des E.P.I.
Résultats attendus : T.1-1 : - Les moyens techniques nécessaires sont correctement listés. T.1-2 : - Les éléments manquants ou défectueux sont repérés. La hiérarchie est informée. - Les quantités de matériaux sont optimisées. - Les besoins complémentaires en équipement sont signalés.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<u>FONCTION :</u> RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE
TÂCHE 2-1 : Charger dans un véhicule le matériel et/ou les matériaux.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.2-1 : - Instructions orales du conducteur et du responsable du chantier. - Fiches techniques, étiquettes d'emballage, recommandations. - Équipements de protection individuels (E.P.I).
Autonomie & responsabilité : T.2-1 : - S'informer auprès du conducteur des règles du code de la route. - Demander au responsable de chantier l'ordre de chargement des matériels et/ou matériaux. - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I.
Résultats attendus : T.2-1 : - Le chargement du véhicule est conforme aux règles du code de la route et aux instructions du responsable de chantier.

TÂCHE 2-2 : Mettre en place et/ou vérifier les éléments de protection des personnes et des biens.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.2-2 : - Tous matériels et éléments conformes à la sécurité des personnes et la protection des biens (plancher de travail, échafaudages, barrières de protection, protection provisoire par bâche). - Documentations techniques des matériels. - Normes de sécurité, extrait du P.P.S.P.S. (1) - Barrières et délimitation des zones de travail. - Équipements de protection individuels (E.P.I)
(1) plan prévisionnel de sécurité et de protection de la santé
Autonomie & responsabilité : T.2-2 : - Autonomie partielle, encadré par le responsable intervenant sur le chantier. - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I.
Résultats attendus : T.2-2 : - Le périmètre d'activité est isolé et interdit l'accès du public. - Les éléments de protections sont conformes aux prescriptions. - Les zones de travail sont sécurisées.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

TÂCHE 2-3 : Brancher les énergies.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- T.2-3 :**
- Matériels électriques et/ou électroportatifs en parfait état (coupe-tuile, profileuse, sertisseuse.....).
 - Coffret de protection par disjoncteur différentiel.
 - Rallonges et prolongateurs en parfait état.
 - Normes de sécurité électriques.
 - Consignes orales
 - Équipements de protection individuels (E.P.I)

Autonomie & responsabilité :

- T.2-3 :** - Autonomie totale.

Résultats attendus :

- T.2-3 :**
- Tout mauvais état et/ou tout fonctionnement défectueux est repéré et signalé rapidement à la hiérarchie.
 - Le branchement des énergies est fait suivant le respect des normes de sécurité et la réglementation en vigueur.
 - Les consignes orales et/ou écrites sont respectées.

TÂCHE 2-4 : Gérer le conditionnement des déchets.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- T.2-4 :**
- Éléments de balisage.
 - Zone de stockage.
 - Contenants pour le tri des déchets (bennes, camion...).
 - Équipements de protection individuels (E.P.I)
 - P.P.S.P.S.
 - Modes opératoires de manipulation.
 - Consignes orales et/ou écrites

Autonomie & responsabilité :

- T.2-4 :**
- Autonomie limitée en fonction de la nature des déchets.
 - Aucune autonomie pour les matériaux à risques.
 - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I.

Résultats attendus :

- T.2-4 :**
- La zone de stockage des déchets est correctement installée.
 - Les déchets sont identifiés et triés pour réemploi ou recyclage.
 - Les déchets sont déposés dans les contenants appropriés.
 - L'environnement du site est respecté.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<p><u>FONCTION :</u> RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</p>
<p>TÂCHE 2-5 : Déposer et/ou déconstruire un ou des éléments, un ou des ouvrages.</p>
<p style="text-align: center;"><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></p>
<p>Moyens & ressources : T.2-5 : - Équipements de protection individuels.(E.P.I) - Outillages et matériels spécifiques à l'activité. - Moyens de protection des biens - Plan et/ou croquis de déconstruction et/ou de dépose(éléments en tuile, ardoise...Ouvrages ornementaux et métalliques...) - Mode opératoire. - Consignes de sécurité.</p>
<p>Autonomie & responsabilité : T.2-5 : - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I. - Autonomie limitée en fonction de la nature des travaux.</p>
<p>Résultats attendus : T.2-5 : - La tâche est effectuée avec l'outillage et le matériel approprié. - Les biens sont protégés. - Les phases de déconstruction et/ou de dépose sont respectées. - Les ouvrages et/ou éléments à réemployés sont sauvegardés. - Le tri sélectif des déchets est effectué.</p>
<p>TÂCHE 2-6 : Poser les supports des éléments de couverture sur des surfaces planes courantes et/ou intégrer l'écran souple de sous toiture.</p>
<p style="text-align: center;"><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></p>
<p>Moyens & ressources : T.2-6 : - Équipements de protection individuels.(E.P.I) - Moyens de manutention. - Outillage et matériels spécifiques. - Matériaux (liteaux, voliges,, membrane bitumineuse, membrane PVC) - Documents techniques de mise en œuvre. - Descriptif. - Consignes orales et/ou écrites pour les dimensionnements des supports et fixations</p>
<p>Autonomie & responsabilité : T.2-6 : - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I. - Autonomie totale pour les supports de tuiles, ardoises et couvertures métalliques. - Autonomie partielle pour les supports de tout autre matériau.</p>
<p>Résultats attendus : T.2-6 : - Le travail est réalisé en appliquant les règles de sécurité. - Le support est adapté aux matériaux à mettre en œuvre. - La planéité du support est assurée. - La mise en œuvre des matériaux respecte les règles techniques.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<u>FONCTION :</u> RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE
TÂCHE 2-7 : Réaliser les façonnés métalliques à la demande.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.2-7 : - Métaux en feuilles et/ou bobineaux (cuivre, zinc, acier inoxydable...) - Parc machines (plieuse, profileuse, baguetteuse, guillotine, sertisseuse...) - Plans, croquis, relevés. - Consignes écrites et/ou orales. - Documents techniques. - Instructions d'utilisation des machines. - Équipements de protection individuels. (E.P.I.). - Outillage et matériels spécifiques.
Autonomie & responsabilité : T.2-7 : - Autonomie partielle pour le relevé sur site. - Autonomie totale pour le façonnage des petits éléments. - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I. - Autonomie partielle pour tout autre élément.
Résultats attendus : T.2-7 : - Les façonnés métalliques sont conformes aux spécifications géométriques et techniques de la demande. - Les consignes orales et/ou écrites sont respectées. - Les machines sont utilisées conformément aux guides d'utilisation.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<u>FONCTION :</u> RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE
TÂCHE 2-8 : Mettre en œuvre des éléments de couverture et leurs accessoires sur des surfaces planes courantes. Réaliser les raccordements de pénétrations continues et discontinues.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.2-8 : <ul style="list-style-type: none">-Équipements de protection individuels (E.P.I)- Moyens de manutention.- Moyens de protection des biens.- Outillages et matériels spécifiques (coupe-tuile, profileuse, sertisseuse.....).- Matériaux. (ardoise, tuile, métal, ..)- Accessoires manufacturés.- Fiches techniques de pose (ardoises aux crochets, tuile plate, tuile à emboîtement, tuile canal, zinc à tasseaux, zinc à joint debout)
Autonomie & responsabilité : T.2-8 <ul style="list-style-type: none">-Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I.-Autonomie totale pour la pose des tuiles et ardoises.- Autonomie partielle pour tout autre matériau.
Résultats attendus : T.2-8 : <ul style="list-style-type: none">- Le travail est réalisé en appliquant les règles de sécurité.- Les biens sont protégés.- La mise en œuvre des éléments est conforme aux règles techniques- Les accessoires sont correctement installés et raccordés.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

TÂCHE 2-9 : Mettre en œuvre les recueils et évacuations des eaux pluviales par éléments métalliques.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- T.2-9 :**
- Équipements de protection individuels (E.P.I.)
 - Matériaux (métaux)
 - Façonnés (à la demande et/ou manufacturés)
 - Outillages et matériels spécifiques (petit outillage et fer à souder.)
 - Moyens de protection des personnes et des biens.
 - Descriptif, dossier de plan.
 - Documentation technique, D.T.U.
 - Réglementation des appareils fonctionnant au gaz.
 - Consignes orales

Autonomie & responsabilité :

- T.2-9 :**
- Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I.
 - Autonomie totale sur gouttières rampantes et pendantes avec retour, talons, moignons, ...
 - Autonomie totale pour les pénétrations avec raccordement métallique.

Résultats attendus :

- T.2-9 :**
- La mise en œuvre des recueils et évacuations des eaux pluviales est conforme aux règles techniques.
 - la réalisation et la mise en œuvre des intersections des éléments d'eau pluviale sont conformes aux règles techniques.

TÂCHE 2-10 : Déposer les installations et/ou procéder au repliement et chargement du matériel.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- T.2-10 :**
- Équipements de protection individuels (E.P.I)
 - Moyens de protection.
 - Moyens de manutention ;
 - Moyens humains.
 - Outillages spécifiques.

Autonomie & responsabilité :

- T.2-10 :**
- Autonomie partielle.
 - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<u>FONCTION :</u> RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE
TÂCHE 2- 11 : Rendre compte de ses activités par oral et par écrit.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.2-11: - Documents, feuille de journée, moyens de communication (tel...).
Autonomie & responsabilité : T.2-11 : - Autonomie totale.
Résultats attendus : T.2-11 : - Les documents sont correctement renseignés, le vocabulaire est précis, la bonne lisibilité des documents permet leur exploitation. - Les informations sont correctement recueillies et bien transmises.

<u>FONCTION :</u> RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE
TÂCHE 2-12 : Renseigner le client.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.2-12 : - Les documentations, les fiches fournisseurs.
Autonomie & responsabilité : T.2-12 : - Autonomie partielle.
Résultats attendus : T.2-12 : - Les renseignements transmis au client, en accord avec la hiérarchie, répondent à ses attentes ou besoins.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : RÉCEPTION ET CONTRÔLE DU CHANTIER

TÂCHE 3-1 : Réceptionner et vérifier les livraisons.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens & ressources :

- T.3-1 :**
- Bon de commande de l'entreprise
 - Bon de livraison du ou des fournisseurs.
 - Équipements de protection individuels (E.P.I)
 - Emplacement (s) de stockage en fonction de la nature des matériels et matériaux.

Autonomie & responsabilité :

- T.3-1 :**
- Autonomie totale.

Résultats attendus :

- T.3-1 :**
- La quantité et la nature des matériels et/ou matériaux livrés sont conformes à la commande.
 - Les matériels et/ou matériaux manquants, détériorés ou non conformes sont signalés à la hiérarchie.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<u>FONCTION :</u> RÉPARATION ET ENTRETIEN.
TÂCHE 4-1 : Réparer ou remplacer les éléments défectueux. TÂCHE 4-2 : Décrire oralement le projet et/ou l'intervention auprès du client.
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>
Moyens & ressources : T.4-1 : - Consignes orales d'un responsable. - Fiches d'intervention. - Matériel et matériaux (ardoises, tuiles plates) - Documents techniques. - Protections collectives. - Équipements de protection individuels (E.P.I) - Contact avec le client. T.4-2 : - Consignes orales ou écrites d'avant travaux. - Compte rendu d'intervention.
Autonomie & responsabilité : T.4-1 : - En autonomie pour l'ardoise au crochet, la tuile plate, et le matériau de couverture régional sur plan carré, rives classiques, pénétrations simples et reprise d'évacuation pluviale sous contrôle d'un responsable en fin de travaux. - Autonomie totale pour l'utilisation des E.P.I. T.4-2 : - En autonomie sous condition de restitution immédiate de l'entretien avec la hiérarchie.
Résultats attendus : T.4-1 : - Le résultat de l'intervention satisfait aux règles d'étanchéité. - L'ouvrage est soigné. - Les règles de sécurité collectives et individuelles sont respectées. - Le chantier est restitué en état de propreté. T.4-2 : - Les explications fournies au client sont claires et compréhensibles. - L'entretien satisfait aux règles de politesse et de savoir-vivre. - Les quantités de matériaux et le temps passé sont comptabilisés après l'intervention. - La restitution de l'entretien est effectuée à la hiérarchie.

**REFERENTIEL
DE CERTIFICATION**

MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION										
	C1 – INFORMER S'INFORMER			C2 – TRAITER DECIDER				C3 – RÉALISER			
	RECENSER DES INFORMATIONS	DÉCODER DES DOCUMENTS TECHNIQUES	COMMUNIQUER	EXPLOITER DES INFORMATIONS	CONTRÔLER	ÉLABORER DES DOCUMENTS	ORGANISER UNE MÉTHODE	ORGANISER	ASSURER LES PROTECTIONS	VÉRIFIER	METTRE EN ŒUVRE
Recenser les moyens nécessaires pour réaliser le chantier (matériaux et matériels).	X	X	X	X				X		X	
Préparer le chantier.	X	X	X	X	X		X	X		X	
Charger dans un véhicule le matériel et/ou les matériaux.	X	X	X								X
Mettre en place et/ou vérifier les éléments de protection des personnes et des biens.	X	X	X		X				X	X	
Brancher les énergies.	X		X		X			X			
Gérer le conditionnement des déchets.	X	X	X	X				X	X		X
Déposer et/ou déconstruire un ou des éléments, un ou des ouvrages.	X	X	X	X				X			X
Poser les supports des éléments de couverture sur des surfaces planes et/ou intégrer l'écran souple de sous toiture.	X	X	X	X			X				X
Réaliser les façonnés métalliques à la demande.	X	X	X	X		X	X				X
Mettre en œuvre des éléments de couverture et leurs accessoires sur des surfaces planes courantes. Réaliser les pénétrations continues et discontinues.	X	X	X	X		X	X				X
Mettre en œuvre les recueils et évacuations des eaux pluviales (E.P) par éléments métalliques.	X	X	X	X		X	X				X
Déposer les installations et/ou procéder au repliement et chargement du matériel.	X		X	X					X		X
Rendre compte de ses activités à sa hiérarchie par oral ou par écrit.		X	X			X					
Renseigner le client.		X	X								
Réceptionner et vérifier les livraisons.	X	X	X	X	X			X		X	
Réparer ou remplacer les éléments défectueux.	X	X	X	X							X
Décrire oralement l'intervention auprès du client.			X								

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES SAVOIR - FAIRE

CAPACITES GENERALES	COMPÉTENCES
<p>S'INFORMER INFORMER</p>	<p>C1</p> <ol style="list-style-type: none">1) RECENSER DES INFORMATIONS2) DÉCODER DES DOCUMENTS TECHNIQUES3) COMMUNIQUER
<p>TRAITER DECIDER</p>	<p>C2</p> <ol style="list-style-type: none">1) EXPLOITER DES INFORMATIONS2) CONTROLER3) ELABORER DES DOCUMENTS4) ORGANISER UNE METHODE
<p>REALISER</p>	<p>C3</p> <ol style="list-style-type: none">1) ORGANISER2) ASSURER LES PROTECTIONS3) VERIFIER4) METTRE EN OEUVRE

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C1 S'INFORMER – INFORMER

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C1.1 RECENSER DES INFORMATIONS			
U1	C1.11 - Énumérer les matériaux et les matériels	Fiches techniques, normes et règlements liés à la tâche	Les moyens techniques nécessaires sont correctement listés sans erreur
U1	C1.12 - Répertorier les éléments manquants ou défectueux	Listes des équipements disponibles	Tous les éléments manquants ou défectueux sont repérés
U1	C1.13 - Répertorier les EPI	Registre des conformités du matériels.(EPI).	Tous les EPI sont préparés
C1.2 DÉCODER DES DOCUMENTS TECHNIQUES			
U1	C1.21 - Lire, Interpréter, Comprendre les documents ressources	Situation Descriptif Quantitatif Plans Croquis Notices d'utilisation des machines DTU Traité de couverture Dossier technique Documents fournisseur Plan de détail Le chantier et son environnement	La lecture et l'interprétation permettent la compréhension de l'ensemble des données
C1.3 COMMUNIQUER			
U1	C1.31 - Transmettre les consignes de la hiérarchie et expliquer au client en langage adapté les documents techniques.	Consignes orales, écrites, documentation technique plan, DTU, fiche d'intervention	Le client est satisfait et a bien compris l'intervention
U3	C1.32 – Communiquer oralement à la hiérarchie les fonctionnements défectueux et les mauvais états recensés	La hiérarchie L'environnement Élocution	La hiérarchie est informée La communication permet de corriger les dysfonctionnements
U1	C1.33 - Communiquer techniquement avec les partenaires de l'acte de construire	Langage approprié	Les réponses (orales ou écrites) satisfont les partenaires de l'acte de construire

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C2 TRAITER-DECIDER

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C2.1 EXPLOITER DES INFORMATIONS			
U1	C2.1 1 - Quantifier les matériaux et les matériels	Situation Descriptif Plan, croquis Instructions orales Fiches techniques	Les quantitatifs correspondent aux besoins
U1	C2.1 2 - Quantifier les éléments d'échafaudage	Situation Descriptif Plan, croquis Fiches techniques	Les quantitatifs correspondent aux besoins
U1	C2.1 3 - Choisir l'outillage ou les matériels	Situation Descriptif Plan, croquis Instructions orales Fiches techniques	Le choix est judicieux L'outillage listé est nécessaire et suffisant
U1	C2.1 4 - Effectuer des calculs (pente, pureau, surface,..)	Descriptif Plan, croquis	Les calculs effectués sont justes et exploitables
U1	C2.15 - Répartir des pièces de ventilation	Le chantier et son environnement DTU Document technique Descriptif Consignes orales Pièces de ventilation	Les ouvrages sont répartis conformément aux prescriptions techniques L'ensemble est esthétique
C2.2 CONTRÔLER			
U1	C2.2 1 - Contrôler la compatibilité des matériaux et des matériels avec la tâche à effectuer	Fiches techniques	L'association des divers matériaux est possible Les matériels sont en adéquation avec la tâche à réaliser
U2	C2.2 2 - Contrôler la conformité du matériel mis à disposition	Les notices des matériels de chantier Les normes de sécurité	La vérification du matériel permet une utilisation ultérieure sur le chantier

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C2 TRAITER-DECIDER

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C2.3 ELABORER DES DOCUMENTS			
U1	C2.3 1 - Compléter, mettre à jour des fiches de stocks	Fiches Stock	Les écrits permettent une interprétation unique
U1	C2.3 2 - Mettre à jour les fiches de suivi des matériels	Matériel Fiches	Les fiches sont claires et compréhensibles
U1	C2.3 3 - Établir les fiches de journée	Fiches de journée	Les ouvrages et les taches sont bien décrits
U1	C2.34 - Réaliser un croquis de détail	Descriptif Dossier technique Plan d'ensemble Plan de détail	Le croquis est exploitable
U1	C2.35 - Déterminer graphiquement une vraie grandeur	Descriptif Dossier technique Plan d'ensemble Plan de détail	La vraie grandeur est juste
U1	C2.36 - Tracer un développement	Descriptif Dossier technique Plan d'ensemble Plan de détail	Les développements sont exploitables
C2.4 ORGANISER UNE METHODE			
U2	C2.4 1 - Anticiper les besoins de matériels du lendemain.	Chantier, environnement, Dossier technique, Documents fournisseurs	La hiérarchie est informée
U1	C2.4 2 - Détailler le mode opératoire d'une tâche	Descriptif Dossier technique Plan de détail Documents fournisseurs DTU Traité de couverture	Le document rédigé permet la réalisation de l'ouvrage Les phases s'enclenchent logiquement Les croquis sont clairs et exploitables
U1	C2.4 3 - Planifier les tâches	Descriptif Dossier technique Plan de détail Documents fournisseurs DTU Traité de couverture	L'enclenchement des tâches est logique et compatible avec l'ouvrage à réaliser

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.1 ORGANISER		
U2	C3.1 1 - Choisir les EPI	(EPI) Équipement de Protection Individuelle Tâche à effectuer	Tous les EPI sont mis à disposition pour effectuer la tâche assignée
U1	C.3.1 2 - Anticiper sur les besoins de matériels	Le chantier et son environnement Le matériel disponible	Les besoins en matériel à court terme sont listés
U2	C3.1 3 - Brancher /débrancher les énergies	Le chantier et son environnement Consignes orales	Les systèmes de connexion sont correctement utilisés Le matériel est alimenté/débranché Les consignes sont suivies La sécurité est assurée
U2	C3.1 4 - Organiser la zone de stockage et/ou l'acheminement des déchets	Consignes orales PPSPS (*) Plans ; croquis Matériel de protection et de balisage (*):Plan particulier de sécurité et de protection de la santé	La zone est stratégique L'ordonnancement de la zone et/ou les zones de circulation sont optimales
U2	C3.1 5 - Choisir l'outillage ou les matériels	Le chantier et son environnement Matériel à disposition Liste du matériel disponible	Le matériel est adapté à la tâche à réaliser
U2	C3.1 6 - Ranger les matériaux et matériels, en attente d'un emploi ultérieur.	Le chantier et son environnement Matériels et matériaux à disposition	Les matériaux et matériels sont rassemblés et rangés rationnellement
U2	C3.1 7 - Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du parc machine	Le parc machine Instructions orales Matériel et outillage adapté EPI	Le matériel est propre Le matériel permet une utilisation efficace
U2	C3.1 8 - Assurer la maintenance du petit outillage (affûtage, réglage graissage, nettoyage)	Instructions orales Matériel et outillage adapté EPI	L'outillage est efficace
U2	C3.1 9 - Réaliser un relevé de côtes sur site	Le chantier et son environnement	Le relevé permet une exploitation efficace

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.2 ASSURER LES PROTECTIONS			
U2	C3.2 1 - Contrôler l'état du matériel mis à disposition	Matériel à disposition Registre des conformités des matériels.	Tous les éléments sont contrôlés Tous les éléments défectueux sont repérés
U2	C3.2 2 - Baliser une zone d'activités et/ou de stockage	Consignes orales Matériel de balisage disponible PPSPS	Les zones d'activités et de stockage sont bien délimitées La sécurité des personnels et du public est assurée
U2	C3.2 3 - Mettre en place une signalisation	Consignes orales ou écrites Matériel de protection collective et individuelle PPSPS	Les signalisations sont efficaces
U2	C3.2 4 - Mettre en place les planchers de travail et les protections contre les chutes de hauteur en respectant la chronologie de montage	Consignes orales Matériel de protection individuelle et collective Notice de montage Documents techniques Les IPS (Instructions Permanentes de Sécurité)	Les planchers de travail répondent aux normes d'utilisation Les protections contre les chutes de hauteur sont toutes installées et efficaces Le montage est conforme à la notice de montage Les règles de sécurité sont appliquées en permanence
U2	C3.2 5 - Démontez / repliez les dispositifs de sécurité	Consignes orales Matériel de protection individuelle et collective Notice de montage Documents techniques Les IPS	Le démontage est effectué suivant un ordre logique Les règles de sécurité sont appliquées en permanence Le matériel est rassemblé et rangé rationnellement
U2	C3.2 6 - Bâcher / débâcher	Travail en équipe	Les biens sont protégés. Les règles de sécurité sont appliquées en permanence

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.3 VÉRIFIER		
U2	C3.3 1 - Vérifier que l'outillage et le matériel sont adaptés et à disposition	Outillage et matériel à disposition Le chantier et son environnement	L'outillage et le matériel sont complets L'outillage et le matériel correspondent à la tâche à effectuer
U2	C3.3 2 - Vérifier que les biens sont préservés	Consignes orales Matériel de protection individuelle et collective	Les biens sont préservés de toute dégradation
U2	C3.3 3 - Vérifier que le dispositif de protection collective est permanent	Consignes orales Matériel de protection individuelle et collective Notice de montage Document technique Les IPS	La mise en œuvre des protections est efficace et ne permet aucune chute Le matériel est contrôlé régulièrement Les dispositifs sont conformes à tout moment (rupture du support d'éléments, plancher de travail non surchargé, garde corps efficace)
U2	C3.3 4 - Vérifier les caractéristiques des matériaux reçus	Le chantier / l'atelier Bordereau de commande Bordereau de livraison	Les caractéristiques (matière, dimensions, conditionnement...) des matériaux reçus correspondent au bordereau de livraison Les réserves sont formulées sur le bordereau de livraison Les informations fournies permettent les ajustements nécessaires
U2	C3.3 5 - Vérifier les quantités livrées et les quantités mentionnées sur le bordereau de livraison	Le chantier / l'atelier Bordereau de commande Bordereau de livraison	Les quantités reçues correspondent aux quantités commandées Les réserves sont formulées sur le bordereau de livraison Les informations fournies permettent les ajustements nécessaires

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	C3.41 Réglementation / Recommandation		
U2	C3.4 1 1- Équilibrer les charges dans le véhicule	Instructions du responsable de chantier Règles de chargement d'un véhicule	Les charges ne déséquilibrent pas le véhicule
U2	C3.41 2 - Arrimer solidement des charges	Instructions du responsable de chantier	Les arrimages répondent aux sollicitations
U2	C3.41 3 - Respecter un ordre de chargement	Règles de chargement d'un véhicule	L'ordonnancement est logique et efficace
U2	C3.41 4 - Respecter les règles du code de la route pour les chargements sur galerie (masse, longueur)	Matériels et matériaux à disposition Instructions du responsable de chantier Règles de chargement d'un véhicule	Les règles sont respectées Les instructions orales sont suivies
U2	C3.41 5 - Mettre en application les recommandations "gestes et postures"	Recommandations "gestes et postures"	Les recommandations sont suivies Les gestes et postures adoptés évitent toute altération physique
U2	C3.41 6 - Utiliser à bon escient les EPI (Équipement de Protection Individuelle)	Le chantier et son environnement Les consignes du responsable du chantier Les IPS	Les EPI sont utilisés à bon escient selon la tâche à effectuer
U2	C3.41 7 - Trier les déchets	EPI Le chantier et son environnement Contenants, bennes ...	Les déchets sont identifiés et triés Le chantier est rendu en état de propreté
U2	C3.41 8 - Utiliser rationnellement les outillages électroportatifs et manuels	Le chantier et son environnement EPI	L'outillage est utilisé rationnellement selon la tâche à effectuer

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	C3.42 Dépose		
U2	C3.42 1 - Optimiser les volumes de déchets dans les contenants	Contenants	Les volumes sont optimisés La sécurité individuelle et collective est assurée
U2	C3.42 2 - Trier les ouvrages en vue du réemploi et mettre aux endroits appropriés	Le chantier et son environnement Consignes orales Zone de stockage EPI	Les sous-ensembles sont stockés rationnellement pour leur réemploi
U3	C3.42 3 - Déconstruire ou déposer un ou des ouvrages	Le chantier et son environnement Consignes permanentes de sécurité Consignes orales Plan, croquis, dessin de - détail Dossier technique Descriptif EPI	Les consignes de protection sont respectées Les éléments à déposer sont bien repérés L'ordre chronologique de dépose est respecté Les éléments déposés ne sont pas altérés durant la dépose et l'acheminement Le tri sélectif des déchets est assuré

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	C3.43 Support de couverture		
U2	C3.43 1 - Réaliser un redressement ou calage sur charpente	Le chantier et son environnement Consignes orales	La pose est conforme aux normes et avis techniques Les alignements respectent les tolérances imposées La fixation est assurée
U2	C3.43 2 - Disposer et fixer un écran souple de sous toiture y compris les points singuliers	Avis technique de pose de l'écran de sous toiture Avis technique pour ventilation DTU	La pose est conforme aux normes et avis techniques L'étanchéité de l'ensemble et des pénétrations continues et discontinues est assurée La fixation est assurée
U2	C3.4 3 3 - Effectuer le traçage de la pose des éléments support (ligne de niveau, échantillonnage)	Le chantier et son environnement DTU Document technique Dossier de plans Descriptif	L'échantillonnage respecte la mise en œuvre du matériau de couverture Les traçages sont conformes aux documents techniques et à la situation de l'ouvrage
U2	C3.43 4 - Poser et fixer les éléments des supports continus ou discontinus par clouage, vissage, agrafage (avec ou sans intégration des isolants)	Le chantier et son environnement DTU Document technique Descriptif EPI Consignes orales pour les supports avec isolant.	Le support ne présente aucun désaffleurement supérieur à 2 mm La fixation est assurée
U2	C3.4 3 5 - Effectuer sur le support les traçages indispensables (trait carré, lignage, ...)	Le chantier et son environnement DTU Document technique Descriptif	Les traçages sont réalisés en tenant compte de la mise en œuvre du matériau de couverture Les traçages sont conformes aux documents techniques et à la situation de l'ouvrage
U2	C3.43 6 - Approvisionner les matériaux sur le support	Le chantier et son environnement Les engins de levage Guides d'utilisation et consignes permanentes de sécurité des matériels EPI	Les matériaux sont disposés utilement La répartition est conforme à la mise en œuvre

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	C3.44 Recueil - Évacuations		
U2	C3.44 1 - Poser les crochets de gouttière	Consignes orales Le chantier et son environnement DTU	Les crochets sont alignés et respectent la pente La fixation est assurée
U2	C3.44 2 - Poser les façonnés de gouttière	Le chantier et son environnement Les façonnés Descriptif Dossier technique Plan de détail Les EPI	Les façonnés sont ajustés sur les crochets Les recouvrements sont respectés Le sens de l'eau est compatible avec la pente
U2	C3.44 3 - Assembler et souder les parties courantes de gouttière	Le chantier et son environnement Les gouttières Descriptif Dossier technique Plan de détail Les EPI	La mise en œuvre est conforme aux règlements techniques Les assemblages sont ajustés Les soudures assurent la résistance mécanique, la durabilité et l'étanchéité des parties assemblées
U2	C3.44 4 - Façonner, assembler et souder les talons, les retours, les naissances, les dilatations	Le chantier et son environnement Les gouttières Descriptif Dossier technique Plan de détail Les EPI	Les recouvrements sont adaptés à la remontée d'eau Le sens de l'eau est compatible avec la pente Les caractéristiques dimensionnelles sont conformes à l'ouvrage et aux prescriptions techniques Les positionnements et alignements sont respectés Les soudures assurent la résistance mécanique, la durabilité et l'étanchéité des parties assemblées L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des façonnages et l'absence de toute trace d'acide

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	C3.44 Recueils – Évacuations (Suite)		
U2	C3.44 5 - Poser les colliers de descente	Consignes orales Le chantier et son environnement DTU Traité de couverture Document de fournisseur Descriptif Dossier technique Plan de détail	Les alignements sont respectés La répartition est conforme à la descente à mettre en œuvre La fixation est assurée
U2	C3.44 6 - Poser et assembler des descentes d'E.P. (Eaux Pluviales) agrafées et/ou soudées y compris accessoires	Le chantier et son environnement Les façonnés Les EPI	Les descentes sont ajustées sur les colliers Les recouvrements sont adaptés à la remontée d'eau Le sens de l'eau est compatible avec la pente Les caractéristiques dimensionnelles sont conformes à l'ouvrage et aux prescriptions techniques Les positionnements et alignements sont respectés Les soudures assurent la résistance mécanique, la durabilité et l'étanchéité des parties assemblées L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des façonnages et l'absence de toute trace d'acide Les accessoires sont posés et participent au maintien de la descente
U3	C3.44 7 - Façonner, assembler, ajuster et souder des volées (jeux de coudes)	Le chantier et son environnement Les EPI	Les jeux de coudes sont ajustés, Les alignements sont respectés Les soudures assurent la résistance mécanique, la durabilité et l'étanchéité des parties assemblées L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des façonnages et l'absence de toute trace d'acide Le démontage des descentes est possible

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	C3.4 5 pose		
U2	C3.45 1 - Tracer un développement de façonné métallique d'une façon optimale.	Le chantier et son environnement Plan, croquis, dessin de détail	Les dimensions du relevé sont respectées Le tracé est exploitable Tout gaspillage de matière est évité
U2	C3.45 2 - Couper, découper ou débiter manuellement ou mécaniquement des éléments métalliques	Le chantier et son environnement Plan, croquis, dessin de détail Développement. Le parc machine. Guides d'utilisation et consignes permanentes de sécurité des matériels. EPI	Les dimensions du tracé sont respectées Les coupes sont franches et précises Le matériel est utilisé rationnellement Les machines sont utilisées conformément aux guides d'utilisation
U2	C3.45 3 - Façonner manuellement ou mécaniquement des éléments métalliques	Le chantier et son environnement Plan, croquis, dessin de détail Le parc machine Guides d'utilisation et consignes permanentes de sécurité des matériels. EPI.	Les dimensions sont respectées. Le matériel est utilisé rationnellement. L'ordre de façonnage est logique Les machines sont utilisées conformément aux guides d'utilisation. Les façonnés ne présentent pas de trace de coup, d'écrasement, de marque visible
U2	C3.45 4 - Assembler les façonnés en réalisant une étanchéité par recouvrement, agrafage, rivetage	Le chantier et son environnement Dossier technique Descriptif DTU EPI	Les dimensions sont respectées Les façonnés répondent à toutes les contraintes d'étanchéité, de résistance mécanique et de durabilité
U2	C3.45 5 - Réaliser des soudures	Le chantier et son environnement Consignes permanentes de sécurité	Les soudures sont étanches, solides, régulières, durables (pas de surchauffe et pas de trace latente d'acide) et nettoyées
U2	C3.45 6 - Poser et fixer les façonnés	Le chantier et son environnement Dossier technique Descriptif DTU, EPI	Les dimensions sont respectées Les façonnés sont maintenus solidement aux supports Les éléments dilatent librement
U2	C3.45 7 - Poser des bandes d'égout	Traité de couverture Document de fournisseur Descriptif Dossier technique Plan de détail	Les alignements sont respectés La pose est conforme aux prescriptions techniques La fixation est assurée
U2	C3.45 8 - Assembler des bandes d'égout par fausse-agraiture ou coulisseau plat	Le chantier et son environnement Les façonnés, Les EPI	Les assemblages sont ajustés en conformité

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.4 METTRE EN ŒUVRE		
	LIMITE DE COMPLEXITÉ DES OUVRAGES - Les techniques de mise en œuvre s'appliquent sur des toitures planes, inclinées et/ou verticales dont les délimitations et/ou pénétrations forment des lignes simples (droites, biaisées ou brisées). - La réalisation des intersections est faite avec le matériau de surface courante et/ou avec des compléments d'étanchéité métalliques. - Les matériaux de couverture à mettre en œuvre sont : l'ardoise au crochet, un type de tuile correspondant au modèle régional et la feuille métallique, dans les limites décrites ci-dessous.		
	C3.46 ardoise au crochet et tuile (Privilégier le type de tuile régionale.)		
U2	C3.46 1 - RÉALISER : - un égout droit - un égout biais avec ou sans faux rangs - un plan carré - une rive droite - une rive à noquets cachés droite et biaisée avec bande porte-solin et solin	DTU Traité de couverture Document de fournisseur Descriptif Dossier technique Plan de détail Le chantier et son environnement EPI Consignes orales.	La mise en œuvre respecte les documents fournis La mise en œuvre respecte les règles techniques L'étanchéité est assurée L'ouvrage possède des caractéristiques d'une bonne résistance mécanique La durabilité est assurée L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des plis et des dimensionnements, la propreté du matériau de couverture, une pose sans " bâillement "
U3	- une rive biaisée - une rive en arêtier - une rive en arêtier à ardoises biaisées - un faitage scellé au mortier et/ou dit à sec. - un arêtier scellé au mortier et/ou dit à sec.		
U2	C3.46 2 - RACCORDER ET/OU POSER : - un châssis - une noue métallique - une ventilation	DTU Traité de couverture Document de fournisseur Descriptif Dossier technique Plan de détail Le chantier et son environnement EPI Consignes orales	La mise en œuvre respecte les documents fournis La mise en œuvre respecte les règles techniques L'étanchéité est assurée L'ouvrage possède des caractéristiques d'une bonne résistance mécanique La durabilité est assurée L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des plis et des dimensionnements, la propreté du matériau de couverture, une pose sans " bâillement "
U3	- un outeau triangulaire - une souche de cheminée - une fenêtre de toit - une noue fermée - un outeau plat - lucarnes		

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Unités	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.4 METTRE EN ŒUVRE			
C3.47 Couverture en feuilles métalliques à tasseau :			
U2	C3.47 1 - RÉALISER : -une travée de 3 feuilles à simple agrafure -une travée de 3 feuilles à double agrafure -les couvre-joints	DTU Traité de couverture Document de fournisseur Descriptif Dossier technique Plan de détail Le chantier et son environnement	La mise en œuvre respecte les documents fournis La mise en œuvre respecte les règles techniques L'étanchéité est assurée L'ouvrage possède des caractéristiques d'une bonne résistance mécanique
U3	C3. 47 2 - RACCORDER : -une noue -une rive latérale droite -une rive en arêtier -une souche de cheminée	EPI Consignes orales	La durabilité est assurée L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des plis et des dimensionnements, la propreté du matériau de couverture, une pose sans " bâillement "
C3. 48 Couverture en longues feuilles à joint debout :			
U3	C3.48 1 - FAÇONNER ET POSER : -des longues feuilles en travées	DTU Traité de couverture Document de fournisseur Descriptif Dossier technique Plan de détail Le chantier et son environnement	La mise en œuvre respecte les documents fournis La mise en œuvre respecte les règles techniques L'étanchéité est assurée L'ouvrage possède des caractéristiques d'une bonne résistance mécanique
U3	C3.48 2 - RACCORDER : -une rive latérale droite -une rive latérale biaise	EPI Consignes orales	La durabilité est assurée L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des plis et des dimensionnements, la propreté du matériau de couverture, une pose sans " bâillement "

**TABLEAU DE MISE EN RELATION
" COMPÉTENCES - UNITÉS "**

COMPÉTENCES		U1	U2	U3
C1	1 - Recenser des informations.	X		
	2 - Décoder des documents techniques.	X		
	3 - Communiquer.	X		X
C2	1 - Exploiter des informations.	X		
	2 - Contrôler.	X	X	
	3 - Élaborer des documents.	X		
	4 - Organiser une méthode.	X	X	
C3	1 - Organiser.	X	X	
	2 - Assurer les protections.		X	
	3 - Vérifier..		X	
	4 - Mettre en œuvre.		X	X

SOMMAIRE DES SAVOIRS ASSOCIES

- S 1 ORGANISATION DE L'ACTE DE CONSTRUIRE**
 - 1- Intervenants dans l'acte de construire
 - 2- Relations entre les intervenants
 - 3- Qualifications
 - 4- Garanties et responsabilités
- S 2 COMMUNICATION TECHNIQUE**
 - 1- Expression graphique
 - 2- Conventions et normes d'expression
 - 3- Outils informatisés
 - 4- Réalisation graphique
 - 5- Expression technique et orale
- S 3 LES OUVRAGES**
 - 1- Fonctions des ouvrages du bâtiment
 - 2- Types d'ouvrages courants
 - 3- Types d'ouvrages de la profession
 - 4- Technologies auxiliaires
 - 5- Histoire des techniques
- S 4 LES MATÉRIAUX**
 - 1- Matériaux généraux
 - 2- Matériaux et produits de la profession
 - 3- Domaines d'utilisation
- S 5 LES ÉTAPES DE LA FABRICATION ET DE LA POSE**
 - 1- Organisation des étapes de fabrication
 - 2- Assemblages
 - 3- Manutention, stockage, transport
 - 4- Références spatiales
 - 5- Mise et le maintien en position (pose)
- S 6 SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL**
 - 1 – Principes généraux
 - 2 – Prévention
 - 3 – Conduite à tenir en cas d'accident
 - 4 – Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail
 - 5 – Connaissance des principaux risques
 - 6 – Protection du poste de travail
 - 7 – Protection de l'environnement
 - 8 – Risques spécifiques

MISE EN RELATION DES SAVOIR - FAIRE ET DES CONNAISSANCES ASSOCIÉES

SAVOIR - FAIRE	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1 - S'INFORMER - INFORMER						
C1.1. RECENSER DES INFORMATIONS						
C1.1.1 Énumérer les matériaux et les matériels.		X	X	X		
C1.1.2 Répertorier les éléments manquants ou défectueux			X	X	X	X
C1.1.3 Répertorier les E.P.I.				X	X	X
C1.2 DÉCODER DES DOCUMENTS TECHNIQUES						
C1.2.1 Lire, interpréter, comprendre les documents ressources	X	X	X	X	X	
C1.3 COMMUNIQUER						
C1.3.1 Transmettre les consignes de la hiérarchie et expliquer au client en langage clair et adapté les documents techniques	X	X	X	X	X	X
C1.3.2 Communiquer oralement à la hiérarchie les fonctionnements défectueux et les mauvais états recensés.		X	X	X	X	X
C1.3.3 Communiquer techniquement avec les partenaires de l'acte de construire.	X	X	X	X	X	X
C2 - TRAITER - DÉCIDER						
C2.1 EXPLOITER DES INFORMATIONS						
C2.1.1 Quantifier les matériaux et matériels.	X	X	X	X		
C2.1.2 Quantifier les éléments d'échafaudage.	X	X	X	X		X
C2.1.3 Choisir l'outillage et/ou le matériel.	X		X	X	X	X
C2.1.4 Effectuer des calculs (pente, pureau, surface,...)	X	X	X	X		
C2.1.5 Répartir les pièces de ventilation.	X	X	X	X		
C2.2 CONTRÔLER						
C2.2.1 Contrôler la compatibilité des matériaux et des matériels avec la tâche à effectuer.			X	X	X	X
C2.2.2 Contrôler la conformité du matériel mis à disposition.				X		X
C2.3 ÉLABORER DES DOCUMENTS						
C2.3.1 Compléter, mettre à jour les fiches de stocks.				X	X	
C2.3.2 Mettre à jour les fiches de suivi des matériels.		X				
C2.3.3 Établir les fiches de journées.		X	X	X	X	
C2.3.4 Réaliser un croquis de détail.		X			X	
C2.3.5 Déterminer graphiquement une vraie grandeur.		X			X	
C2.3.6 Tracer un développement.		X			X	
C2.4 ORGANISER UNE MÉTHODE						
C2.4.1 Anticiper les besoins de matériel du lendemain.			X		X	X
C2.4.2 Rédiger le mode opératoire d'une tâche.		X	X	X	X	X
C2.4.3 Planifier les tâches.		X	X	X	X	X
C3 - RÉALISER						
C3.1 ORGANISER						
C3.1.1 Choisir les E.P.I.						X
C3.1.2 Anticiper sur les besoins de matériels.		X	X	X	X	X
C3.1.3 Brancher, débrancher les énergies.	X					X
C3.1.4 Organiser la zone de stockage et/ou l'acheminement des déchets.	X			X	X	X
C3.1.5 Choisir l'outillage ou les matériels.			X	X	X	
C3.1.6 Ranger les matériaux et matériels en attente d'un emploi ultérieur.				X	X	X
C3.1.7 Assurer la maintenance de 1er niveau du parc machines.					X	
C3.1.8 Assurer la maintenance du petit outillage (affûtage, réglage, graissage, nettoyage).					X	
C3.1.9 Réaliser un relevé de cotes sur site.		X	X	X	X	
C3.2 ASSURER LES PROTECTIONS						
C3.2.1 Contrôler l'état du matériel mis à disposition.	X				X	X
C3.2.2 Baliser une zone d'activités et/ou de stockage.	X	X			X	X
C3.2.3 Mettre en place une signalisation.	X				X	X
C3.2.4 Mettre en place les planchers de travail et les protections contre les chutes de hauteur en respectant la chronologie de montage	X				X	X
C3.2.5 Démonter, replier, ranger les dispositifs de sécurité.	X				X	X
C3.2.6 Bâcher / Débâcher	X				X	X

SAVOIR - FAIRE	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C3.3 VÉRIFIER						
C3.3.1 Vérifier que l'outillage et le matériel sont adaptés et à disposition.			X	X	X	
C3.3.2 Vérifier que les biens sont préservés.					X	
C3.3.3 Vérifier que le dispositif de protection collective est permanent (rupture du support d'éléments, plancher de travail non surchargé, garde corps efficace)	X				X	X
C3.3.4 Vérifier les caractéristiques des matériaux reçus.		X		X		
C3.3.5 Vérifier les quantités livrées et les quantités mentionnées sur le bordereau de livraison.		X		X		
C3.4 METTRE EN OEUVRE						
C3.4.11 Équilibrer les charges dans le véhicule.					X	X
C3.4.12 Arrimer solidement les charges.					X	X
C3.4.13 Respecter un ordre de chargement.				X	X	X
C3.4.14 Respecter les règles du code de la route pour les chargements sur galerie (masse, longueur).					X	X
C3.4.15 Mettre en application les règles de "gestes et postures".						X
C3.4.16 Utiliser à bon escient les E.P.I.						X
C3.4.17 Trier les déchets.				X		X
C3.4.18 Utiliser rationnellement les outillages électroportatifs et manuels.					X	X
C3.4.21 Optimiser les volumes de déchets dans les contenants.					X	X
C3.4.22 Trier les ouvrages en vue du réemploi et mettre aux endroits appropriés.	X		X	X	X	X
C3.4.23 Déconstruire ou déposer un ou des ouvrages.	X		X	X	X	X
C3.4.31 Réaliser un redressement ou calage de charpente.			X		X	X
C3.4.32 Disposer et fixer l'écran souple de sous toiture y compris les points singuliers.			X	X	X	X
C3.4.33 Effectuer le traçage de la pose des éléments support. (ligne de niveau, échantillonnage).		X	X	X	X	X
C3.4.34 Poser et fixer les éléments des supports continus ou discontinus par clouage, vissage, agrafage.			X	X	X	X
C3.4.35 Effectuer sur le support les traçages indispensables (trait carré, lignage, ...).		X	X	X	X	
C3.4.36 Approvisionner les matériaux sur le support.			X	X	X	X
C3.4.41 Poser les crochets de gouttière.			X	X	X	
C3.4.42 Poser les façonnés de gouttière.			X	X	X	
C3.4.43 Assembler et souder les parties courantes de gouttière.			X	X	X	X
C3.4.44 Façonner, assembler et souder les talons, retours, naissances, dilatations.			X	X	X	X
C3.4.45 Poser les colliers de descentes.			X	X	X	X
C3.4.46 Poser et assembler les descentes d' E.P y compris accessoires.			X	X	X	X
C3.4.47 Façonner, assembler, ajuster et souder des volées.(jeux de coudes),		X	X	X	X	X
C3.4.51 Tracer un développement de façonné métallique d'une façon optimale sur les feuilles.		X	X		X	
C3.4.52 Couper, découper ou débiter manuellement ou mécaniquement des éléments métalliques.			X	X	X	X
C3.4.53 Façonner manuellement ou mécaniquement des éléments métalliques.			X	X	X	X
C3.4.54 Assembler les façonnés en réalisant une étanchéité par recouvrement, agrafage, rivetage.			X	X	X	
C3.4.55 Réaliser des soudures.			X	X	X	X
C3.4.56 Poser et fixer les façonnés.			X	X	X	
C3.4.57 Poser les bandes d'égout.			X	X	X	
C3.4.58 Assembler des bandes d'égout par fausse agrafure ou coulisseau plat.			X	X	X	
- Les techniques de mise en œuvre s'appliquent sur des toitures planes, inclinées et/ou verticales dont les délimitations et/ou pénétrations forment des lignes simples (droites, biaisées ou brisées). - La réalisation des intersections est faite avec le matériau de surface courante et/ou avec des compléments d'étanchéité métalliques. - Les matériaux de couverture à mettre en œuvre sont : l'ardoise au crochet, un type de tuile correspondant au modèle régional et la feuille métallique, dans les limites décrites ci-dessous.						
ARDOISE AU CROCHET ET TUILE						
C3.4.61 Réaliser; un égout droit, un égout biais avec faux rangs, un plan carré, une rive droite, une rive à noquets cachés droite et biaisée avec bande porte solin et solin, une rive biaisée, une rive en arêtier à ardoises biaisées un faîtage scellé au mortier, un arêtier scellé au mortier		X	X	X	X	
C3.4.62 Raccorder et/ou poser; un châssis, une noue métallique, une ventilation, un outeau triangulaire, une souche de cheminée, une fenêtre de toit, une noue fermée, un outeau plat		X	X	X	X	
COUVERTURE EN FEUILLE MÉTALLIQUE A TASSEAU						
C3.4.71 Réaliser une travée de 3 feuilles à simple agrafure, à double agrafure, les couvre-joints,		X	X	X	X	
C3.4.72 Raccorder une noue, une rive latérale droite, une rive en arêtier, une souche de cheminée.		X	X	X	X	
COUVERTURE EN LONGUE FEUILLE A JOINT DEBOUT						
C3.4.81 Poser et façonner des longues feuilles en travées.		X	X	X	X	
C3.4.82 Raccorder une rive latérale droite et biaisée.		X	X	X	X	

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 1	ORGANISATION DE L'ACTE DE CONSTRUIRE	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
1 - INTERVENANTS DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE Maître d'ouvrage ou client Maître d'œuvre ou conseillers : conception, architecte, décorateur, étude technique, thermique, acoustique, coordination technique et de sécurité Entreprise générale pilote Autres corps d'état Fournisseurs de produits ou composants Sous traitants	CITER les rôles et limites d'intervention de chacun de ces intervenants	
2 - RELATIONS ENTRE LES INTERVENANTS	PRÉCISER les limites des domaines d'intervention et leurs relations.	
3 - QUALIFICATIONS Qualifications des personnels	INDIQUER les qualifications des personnels. PRÉCISER leurs fonctions.	
4 - GARANTIES ET RESPONSABILITÉS Garde de l'ouvrage jusqu'à la réception Parfait achèvement Garantie décennale Responsabilité civile	FOURNIR une description simple des responsabilités de l'entreprise telle la durée de garantie.	

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 2	COMMUNICATION TECHNIQUE
------------	--------------------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - EXPRESSION GRAPHIQUE</p> <p>Les dossiers d'autorisation de construire plan d'architecte, plan de masse, plan de situation</p> <p>Le dossier de fabrication et de pose descriptif, plan de définition, de détail, de fabrication, les gammes...</p> <p>Fonctions et relations entre les différents documents (Normes etc....)</p>	<p>IDENTIFIER les documents constituant ces dossiers et leurs principales fonctions : A partir des plans d'architecte : - identifier, localiser, nommer les différentes parties constituantes de l'ouvrage</p> <p>IDENTIFIER les différents dessins d'ensemble, de définition, de détail, de fabrication</p> <p>IDENTIFIER les principales caractéristiques (dimensions, formes, sens des ouvertures...)</p> <p>IDENTIFIER et PRÉCISER les fonctions et les relations</p>
<p>2 - CONVENTIONS ET NORMES D'EXPRESSION</p> <p>Convention de représentation des vues, des coupes, des sections.</p> <p>Convention de représentation du bâtiment</p> <p>Représentation normalisée des ouvrages, des composants</p> <p>Documents complémentaires : schémas, épures, tracés professionnels</p> <p>Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide- mémoire</p> <p>Les documents normatifs (normes)</p>	<p>TRADUIRE et EXPLOITER les conventions, les représentations, les symboles</p> <p>IDENTIFIER et EXPLOITER les codes et le langage des différents dessins</p> <p>IDENTIFIER : les caractéristiques des ouvrages (géométriques, dimensionnelles, les liaisons)</p> <p>PRÉCISER et TRADUIRE les spécifications de ces types de tracé</p> <p>DÉCODER et EXPLOITER les nomenclatures, les documents techniques</p> <p>EXPLOITER les documents normatifs</p>
<p>3 - OUTILS INFORMATISÉS :</p> <p>Utilisation de logiciels professionnels (tracé, optimisation, F.A.O.)</p> <p>Consultation de banque de données et bibliothèques</p>	<p>INTERPRÉTER et UTILISER des données informatisées pour RÉALISER une épure, une mise en barre, un débit...</p> <p>DÉCODER et INTERPRÉTER les consignes pour obtenir une donnée ou un ensemble de données en utilisant le clavier, l'écran et les périphériques.</p>

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 2	COMMUNICATION TECHNIQUE (suite)	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
<p>4 - RÉALISATION GRAPHIQUE</p> <p>Codes de représentation</p> <p>Règles de représentation des dessins d'ensemble et de définition</p>	<p>DÉCODER la cotation établie sur un dessin de définition, de détail</p> <p>RECENSER les conditions fonctionnelles</p> <p>IDENTIFIER et INTERPRÉTER une désignation normalisée relative à des grandeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - linéaires - angulaires - géométriques (forme, jeu, position) - état de surface <p>ÉNUMÉRER et CLASSER les critères de choix des surfaces de référence</p> <p>ÉTABLIR la cotation d'éléments simples sur les plans de détail</p>	
<p>5 - EXPRESSION TECHNIQUE ET ORALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - représentation graphique schématique - moyens de communication écrite - élocution - connaissance des termes techniques - connaissance des moyens de communication oraux et gestuels 	<p>RÉALISER un dessin de définition d'une pièce simple</p> <p>INFORMER son encadrement, le client, les autres corps d'état à l'aide de moyens oraux schématiques ou écrits des problèmes rencontrés lors de la réalisation d'un ouvrage ou au cours de sa mise en place et/ou en fonction.</p>	

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 3	LES OUVRAGES
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - FONCTIONS DES OUVRAGES DU BÂTIMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission des charges - Isolation thermique - Éclairage et apport solaire - Isolation acoustique - Protection contre les accidents et agressions <ul style="list-style-type: none"> Protection contre les incendies Étanchéité 	<p>METTRE en relation (sans calcul) les fonctions et les ouvrages ou parties d'ouvrages</p>
<p>2 - TYPES D'OUVRAGES COURANTS</p> <p>Structures</p> <ul style="list-style-type: none"> charpentes poteaux poutres principales murs de refends cheminées <p>Clos et couvert</p> <ul style="list-style-type: none"> murs bardages garde corps et allèges terrasses et toitures menuiseries et fermetures <p>Divisions et circulations, planchers, plafonds</p> <ul style="list-style-type: none"> cloisons et portes escaliers et rampes plancher technique plafond suspendu <p>Finitions</p> <ul style="list-style-type: none"> staff et stuc Peintures Revêtement intérieur ou extérieur 	<p>INDIQUER et LOCALISER les éléments d'ouvrages courants</p> <p>CITER leurs fonctions</p>
<p>3 - TYPES D'OUVRAGES DE LA PROFESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - échafaudages tous types - nacelles - plan carré et ses rives - lucarnes - outeaux - fenêtres de toit - châssis - ventilations - recueils d'eau de pluie - évacuations d'eau de pluie - supports de couverture - ornements 	<p>IDENTIFICATION DES CARACTÉRISTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnelles - Principales - Secondaires <p>DÉCOMPOSITION EN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble - Sous-ensemble - Éléments. .

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 3	LES OUVRAGES (suite)
------------	-----------------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
4 - LES TECHNOLOGIES AUXILIAIRES - Les mobilités électriques - Les réseaux d'énergie : - * Fluides * Électriques * Écoulements	- NOMMER les éléments et leurs fonctions - EXPLOITER les documents normatifs
5 - HISTOIRE DES TECHNIQUES - Les ouvrages anciens (composition, fonctionnement, style, contraintes d'intervention, ...)	IDENTIFIER les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession

S 4	LES MATÉRIAUX
------------	----------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
1 - MATÉRIAUX GÉNÉRAUX Minéraux - pierre, marbre, schiste, terre cuite - béton armé ou non - béton précontraint - béton cellulaire - ciment et ses dérivés (fibre-ciment, etc.) - plâtre et ses dérivés - matériaux composés à base de liants hydrauliques Métaux - acier inoxydable ou non - cuivre et dérivés - traitement de surface de ces métaux Matériaux d'isolation et d'étanchéité Bois et ses dérivés Matériaux de revêtement (sol, mur, etc.) Matériaux divers Moyens de protection - peinture - galvanisation - métallisation - anodisation - laquage	- NOMMER les produits d'usage courant - CLASSER par famille ou variétés - ÉNONCER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées de divers produits - LIRE et EXPLOITER les fiches techniques et les abaques liées aux caractéristiques physiques des produits - INDIQUER l'origine matière - IDENTIFIER les matériaux sur plans ou sur site

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 4	LES MATÉRIAUX (suite)
------------	------------------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
2 - MATÉRIAUX ET PRODUITS DE LA PROFESSION Métaux ferreux, (Acier, inox, etc.) Métaux non ferreux (alu - cuivre et leurs alliages, etc.) Aluminium Matériaux de synthèse Mastic et fond de joints	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les relations entre les propriétés et les contraintes d'utilisation (fonction usage) - CHOISIR le matériau en adéquation avec le domaine d'emploi - LIRE et EXPLOITER les fiches techniques et les abaques liés aux caractéristiques physiques des produits
3 - DOMAINES D'UTILISATION Compatibilité entre les matériaux	<ul style="list-style-type: none"> - INDICER les comportements en fonction des produits en contact ou en sollicitation

S 5	LES ÉTAPES DE LA FABRICATION ET DE LA POSE
------------	---

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
1 - ORGANISATION DES ÉTAPES DE LA FABRICATION Sources d'informations <ul style="list-style-type: none"> - informations données par l'entreprise - extraits du dossier de chantier - plan de fabrication et d'exécution - fiche de débit et calibre, gabarit ou modèle - ordre d'interventions - Méthode de travail <ul style="list-style-type: none"> -unitaire, -sérielle (petite ou moyenne série) - Chronologie des différentes étapes de la réalisation - Définition du processus : graphique de phases de fabrication ou d'assemblage, de sous-phases, contrat de phases - Notion de contraintes d'antériorité : Géométriques Dimensionnelles Technologiques (usinage, respect des formes des positions) - Notion de contraintes économiques : Relevé des temps passés et des matières consommées	Mettre en relation les sources d'information disponibles avec l'information recherchée <u>A partir d'un dessin de fabrication et/ou une gamme</u> A partir d'un croquis de détail ÉNUMÉRER et DIFFÉRENCIER les différentes étapes relatives à l'organisation d'une fabrication

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 5	LES ÉTAPES DE LA FABRICATION ET DE LA POSE (suite)
------------	---

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>2 - LES ASSEMBLAGES ASSEMBLAGE PAR SOUDAGE</p> <p>- Le procédé d'assemblage thermique et ses conditions d'utilisation : -sécurité des personnes et des matériels</p> <p>- Notions opératoires de soudabilité : -séquence de soudage -défauts et déformations (causes et remèdes)</p>	<p>-ENONCER le principe de fonctionnement et les conditions de mise en œuvre du procédé</p> <p>-DETERMINER l'ordre et le sens</p> <p>-ENONCER les conditions, les précautions à respecter, les remèdes à apporter</p>
<p>ASSEMBLAGE MÉCANIQUE</p> <p>-Les différents éléments de liaisons: vis, rivets, boulons, colle, équerre, pièces de jonction, éléments sertis, vis auto-taraudeuses, pointes, crochets</p>	<p>-IDENTIFIER les différents éléments de liaisons</p> <p style="text-align: center;"><u>Pour un assemblage donné</u></p>
<p>3- MANUTENTION, STOCKAGE, TRANSPORT</p> <p>Les moyens de manutention, (manuels, mécaniques) code de levage, trajectoire, de stockage</p> <p>- Caractéristiques des ouvrages à déplacer (masse, volume, conditions d'équilibre)</p> <p>- Les principes de stockage</p> <p>- Les documents de gestion de chantier (bordereau de livraison, calendrier d'intervention)</p>	<p style="text-align: center;"><u>A partir d'un produit et/ou d'un matériel</u></p> <p>IDENTIFIER les principaux moyens et accessoires</p> <p>IDENTIFIER les points d'arrimage</p> <p>INDIQUER les solutions de conditionnement et d'utilisation des différents moyens en fonction du produit à manutentionner</p> <p>DÉTERMINER les aires, les lieux de stockage et les accès</p> <p>IDENTIFIER et EXPLOITER les documents de livraison</p>
<p>4 - RÉFÉRENCES SPATIALES</p> <p>- Les références (trait de niveau, symétrie) - Établissement de référence - Méthodes et moyens (niveau + laser) - Informations normatives</p>	<p>IDENTIFIER les références existantes</p> <p>ÉTABLIR les références manquantes sur un support existant</p> <p>LIRE et INTERPRÉTER les documents nécessaires</p>

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 5	LES ÉTAPES DE LA FABRICATION ET DE LA POSE (suite)
------------	---

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>5- LA MISE ET LE MAINTIEN EN POSITION (POSE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes de pose : <ul style="list-style-type: none"> * références, réglages, contrôle - Les méthodes et techniques de pose - Les moyens de fixations (composants) - Les moyens de mise en œuvre (outils, machines...) - La relation entre les supports et moyens de fixation <p>Matériels électriques portatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - groupe électrogène - prolongateur à plier ou sur bobines - perceuses, tamponneuses - baladeuses éclairantes - tronçonneuse - scie circulaire - disqueuse 	<p>CHOISIR la ou les références à utiliser</p> <p>ÉNONCER les conditions de mise en œuvre (verticalité, horizontalité, jeux...)</p> <p>CHOISIR et JUSTIFIER les moyens de mise en œuvre utilisés</p> <p>IDENTIFIER les matériels portatifs et mettre en rapport ces matériels les tâches à exécuter, dans le respect des règles de sécurité</p>

S 6	SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL
------------	-------------------------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1- PRINCIPES GÉNÉRAUX</p> <p>Les acteurs de la prévention Dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le CHSCT, le coordonnateur de sécurité Les organismes externes : OPPBTP, CRAM, Inspection et médecine du travail</p> <p>RÉGLEMENTATION Lois du 31/12/1991 et du 31/12/1993 Décrets 6 mai 1995 et du 8 janvier 1965 Plan de prévention, PPSPS</p>	<p>ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, repérer l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité</p> <p>REPERER le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail</p>

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 6	SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL (suite)	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
<p>2- PREVENTION</p> <p>RISQUES D'ACCIDENT Les risques liés au poste de travail Les risques liés à la co-activité du chantier</p> <p>RISQUES D'ATTEINTES À LA SANTÉ Les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (amiante, bruit, TMS, allergies, lombalgies,..)</p> <p>HYGIÈNE Réglementation hygiène sur les chantiers</p>	<p>IDENTIFIER les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier. Associer à chaque risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur. 	<p>IDENTIFIER les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé. Associer à chaque nuisance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur. <p>REPERER les installations mises à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches)</p>
<p>3- CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <p>Protéger, alerter (examiner et secourir)*</p>	<p>*Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail</p>	
<p>4- MANUTENTIONS MANUELLES ET MÉCANIQUE, ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL</p> <p>Évaluation des manipulations et manutentions Choix des équipements de manutentions mécaniques Règles d'économie d'effort Organisation et optimisation du poste de travail</p>	<p>*Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.</p>	

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 6	SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL (suite)
------------	---

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>5- CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES</p> <p>Travail en hauteur</p> <p>Risque électrique</p> <p>Risque chimique et poussières</p> <p>Élingues et levage</p> <p>Machines portatives électriques et pneumatiques, Appareils sous pression</p>	<p>IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...)</p> <p>Signaler les situations non protégées ou les équipements inadaptés.</p> <p>REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...)</p> <p>Signaler les situations de voisinage avec la tension.</p> <p>REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes)</p> <p>Lister les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés</p> <p>CHOISIR et VERIFIER les élingues et appareils adaptés au levage</p> <p>IDENTIFIER les ancrages et équilibrer la charge</p> <p>UTILISER les gestes de guidage conventionnels</p> <p>CHOISIR et vérifier la machine adaptée à sa tâche</p> <p>Assurer la maintenance de 1^{er} niveau (nettoyage et changement de consommables)</p> <p>Signaler les éléments défectueux</p>
<p>6- PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL protection, signalisation, blindage</p>	<p>VERIFIER les éléments de protection de son poste de travail</p> <p>Repérer la signalisation de sécurité du chantier (poste du casque, circulation ...)</p>
<p>7- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation</p> <p>Nettoyage et remise en état des lieux</p> <p>Nuisances sonores et fumées</p>	<p>REPERER les circuits d'élimination des déchets du chantier</p> <p>CONTROLLER l'élimination des fluides</p> <p>IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage</p>

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 6	SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL (suite)
------------	---

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>8- RISQUES SPÉCIFIQUES</p> <p>Amiante</p> <p>Chalumeaux</p> <p>Protection du chantier Protection du chantier (balisage, signalisation, blindage) Protection des usagers de la route et des riverains</p>	<p>Repérer et signaler les surfaces susceptibles de contenir de l'amiante</p> <p>Repérer les matériaux et produits inflammables aux abords de l'intervention. Vérifier la ventilation des locaux</p> <p>Participer à la protection du chantier, vérifier la protection du chantier lors des déplacements.</p>

*Les formations SST et PRAP donnent lieu a une attestation de formation reconnue dans les entreprises

ANNEXE II

**PERIODE DE FORMATION EN MILIEU
PROFESSIONNEL**

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1. Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel des activités professionnelles.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour les diplômés du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de chantier réel et d'intervenir sur des ouvrages existants.

Pour les CAP du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux ans. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du Contrôle en cours de formation.

2. Durée et modalités :

2.1. Candidats relevant de la voie scolaire :

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus (cf. 1.).

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du Contrôle en cours de formation.

● La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n°2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n°25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n°96-241 du 15 octobre 1996 - B.O. n°38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n°0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

● Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié.

● L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

- a) La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.
- b) Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus (cf. 1).

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

ANNEXE III

REGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DE COUVREUR	Scolaires (établissement public ou privé sous- contrat), apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités), formation professionnelle continue (établissement public)	Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilités), formation professionnelle continue en établissements privés, candidats libres	Candidats de la formation professionnelle continue (établissement public habilité)
--	--	---	---

	Unités	Coef	Modes	Durée	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES								
Épreuve EP1 : Analyse d'une situation professionnelle	UP.1	4	CCF	-	Ponct. Écrite	3 h	CCF	-
Épreuve EP2 : Réalisation d'ouvrages courants	UP.2	8	CCF et Ponct. Pratique	- 7 h	Ponct. Pratique	14 h	CCF	-
Épreuve EP3 : Réalisation d'ouvrages annexes	UP.3	4	CCF	-	Ponct. Pratique	7 h	CCF	-
UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL								
EG 1 : Expression française	UG.1	2	Ponct écrite	2h	Ponct écrite	2h	Ponct écrite	2h
EG 2 : Mathématiques-Sciences Physiques	UG.2	2	Ponct écrite	2h	Ponct écrite	2h	Ponct écrite	2h
EG 3 : Vie sociale et professionnelle	UG.3	1	Ponct écrite	1h	Ponct écrite	1h	Ponct écrite	1h
EG 4 : Education physique et sportive	UG.4	1	CCF	-	Ponct		CCF	
EF 1 : Epreuve facultative de langue vivante (1)	UF.1		Ponct orale	20 min	Ponct orale	20 min	Ponct orale	20 min

(1) : Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

ANNEXE IV

DEFINITION DES EPREUVES

ÉPREUVE EP1 : Analyse d'une situation professionnelle

UP.1
Coef. : 4

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention.

A partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et à proposer l'organisation de son intervention.

Il s'agit d'identifier les divers intervenants prévus, d'énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations, de préparer les tracés professionnels d'exécution, d'organiser son poste de travail et les cheminements d'accès, de prévoir les matériels nécessaires, de vérifier les matériaux prévus.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- Préparer le chantier.
- Organiser le chantier

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants de la profession.

Les documents fournis correspondent au dossier d'exécution des ouvrages.

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées U1 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1-1 Recenser des informations
- C1-2 Décoder des documents techniques
- C1-3 Communiquer
- C2-1 Exploiter des informations
- C2-2 Contrôler
- C2-3 Élaborer des documents
- C2-4 Organiser une méthode
- C3-1 Organiser

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité avec la définition de l'ouvrage,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la pertinence des solutions proposées,
- la prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité,
- l'exactitude des informations transmises,
- la qualité de communication graphique.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve a une durée de **trois heures** et se déroule obligatoirement en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins trois formats A3.

Le sujet comporte et s'appuie sur un " dossier d'exécution des ouvrages ". Celui-ci est constitué des documents contractuels, écrits et graphiques, qui précisent les solutions techniques retenues par les concepteurs, le maître d'ouvrage et l'entreprise. Il comporte :

- plans d'ensemble,
- dossier technique de définition de l'ouvrage,
- plans de pose et d'exécution,
- plans de détail d'autres corps d'état,
- extraits du plan particulier de sécurité et de protection de la santé
- fiches techniques relatives à des matériaux et matériels,
- consignes de travail.

Ce dossier est complété par la description du contexte d'intervention et de la situation professionnelle de référence.

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La participation de professionnels est nécessaire.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

ÉPREUVE EP2 : <u>Réalisation d'ouvrages courants</u>

UP.2 Coef. : 8

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants de la profession.

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage courant de la profession. Il est conduit, à partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) et des moyens matériels fournis, à organiser matériellement son poste de travail, à réaliser tout ou partie de l'ouvrage.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- Tri sélectif des matériaux,
- Installation d'un échafaudage,
- Pose des supports d'éléments de couverture,
- Pose des éléments de couverture
- Façonnage et pose des systèmes d'évacuation d'eaux pluviales.

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées U2 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C2-2 Contrôler
- C2-4 Organiser une méthode
- C3-1 Organiser
- C3-2 Assurer les protections
- C3-3 Vérifier
- C3-4 Mettre en œuvre

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition,
- l'emploi de techniques adaptées,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la bonne utilisation des moyens,
- la bonne organisation du poste de travail,
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle (I), soit en mode mixte (CCF + ponctuel) (II), soit tout CCF (III).

⇒ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve a une durée de quatorze heures.

⇒ II) Évaluation par mode mixte : contrôle en cours de formation et évaluation ponctuelle :

L'évaluation s'effectue :

- A) **pour moitié, dans le cadre du contrôle en cours de formation** à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en entreprise.

1) Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement (public ou privé sous contrat et C.F.A. habilité) et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en entreprise

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en entreprise comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en entreprise.

- B) **pour moitié, à l'occasion d'une évaluation ponctuelle**, organisée à l'issue de la formation pour une durée de sept heures.

→ III) **Évaluation par contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation. Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en entreprise.

1) Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en entreprise

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en entreprise comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en entreprise.

ÉPREUVE EP3 : Réalisation d'ouvrages annexes**UP.3**

Coef. : 4

Les ouvrages traités sont des ouvrages annexes simples.

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage de la profession. Il est conduit, à partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) et des moyens matériels fournis, à organiser matériellement son poste de travail, à réaliser tout ou partie de l'ouvrage.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- Pose et raccordement de fenêtres de toit, de outeaux
- Raccordement de souche
- Scellement de faîtage et d'arêtier
- Façonnage de volées
- Dépose d'ouvrage existant
- Pose de couverture métallique à joint debout

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées U3 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1-3 Communiquer.
- C3-4 Mettre en œuvre.

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition,
- l'emploi de techniques adaptées,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la bonne utilisation des moyens,
- la bonne organisation du poste de travail,
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve a une durée de sept heures.

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en entreprise.

1) Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement (public ou privé sous contrat et C.F.A. habilité) et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en entreprise

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en entreprise comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en entreprise.

EG1 : EXPRESSION FRANCAISE	UG.1
Epreuve écrite	Coef. : 2
Durée : 2 heures	

(Arrêté du 11 janvier 1988 modifié portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des brevets d'études professionnelles et des certificats d'aptitude professionnelle).

L'épreuve porte sur un texte de vingt à trente lignes, emprunté à un ouvrage français moderne, d'une langue et d'un style aisément accessibles et parfaitement corrects, les idées générales étant appuyées sur des faits ou illustrées par des exemples ; il peut être accompagné de notes explicatives. On choisira de préférence un texte évoquant une situation ou un problème de la vie moderne.

L'épreuve comporte trois parties :

1) Le candidat doit résumer le texte ou en indiquer la composition, ou simplement faire un inventaire du contenu, la nature de l'exercice demandé étant clairement précisée.

2) Deux ou trois questions sont posées, portant sur le sens de mots ou d'expressions du texte, le but étant de vérifier si le candidat a une connaissance suffisante de la langue commune, s'il est capable de préciser le sens d'un mot usuel dans un contexte donné et de montrer par là qu'il comprend le texte qui lui est soumis.

3) Il est demandé au candidat, en un développement concret et succinct, et éventuellement en lui posant une question précise; d'exprimer un jugement personnel et motivé sur tout ou partie du texte proposé.

Une importance particulière sera accordée à la présentation du travail, à l'orthographe et à la correction de l'expression, chaque commission d'examen établissant à cet égard le barème qui lui paraît convenable, compte tenu à la fois des possibilités des candidats et des exigences de leur formation professionnelle.

EG2 : MATHÉMATIQUES / SCIENCES PHYSIQUES	UG.2
Épreuve écrite	Durée : 2 heures
	Coef. : 2

(Arrêté du 11 janvier 1988 modifié portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des brevets d'études professionnelles et des certificats d'aptitude professionnelle.)

1) Mathématiques :

Le sujet comporte plusieurs exercices recouvrant une part aussi large que possible du programme. Les thèmes mathématiques qu'ils mettent en œuvre portent principalement sur les chapitres les plus utiles pour les sciences physiques, la technologie ou l'économie.

2) Sciences physiques :

En sciences physiques le sujet comporte plusieurs exercices recouvrant une part aussi large que possible du programme de sciences physiques et de chimie lorsque celle-ci fait partie de la formation. On s'efforcera de proposer des exercices en rapport avec la spécialité.

Instructions complémentaires :

Pour l'ensemble de l'épreuve le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre aux candidats de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les deux points suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront pour une part importante dans l'appréciation des copies.
- L'usage des instruments de calcul est autorisé.

EG3 : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	UG.3
Epreuve écrite	Durée : 1 heure maximum
	Coef. : 1

(Arrêté du 11 janvier 1988 modifié portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des brevets d'études professionnelles et des certificats d'aptitude professionnelle).

L'épreuve porte sur les notions essentielles contenues dans le programme commun aux diverses sections de préparation au certificat d'aptitude professionnelle.

Elle doit amener le candidat à réfléchir sur l'attitude à adopter devant une situation donnée qui peut concerner soit la vie professionnelle, soit le milieu familial et social.

EG4 : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

UG.4 Coef. : 1

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées (BO n° 46 du 14 décembre 1995).

EPREUVE FACULTATIVE : LANGUE VIVANTE ETRANGERE Épreuve orale

UF1 Durée : 20 minutes

L'épreuve comporte :

- soit un entretien se rapportant à un document étudié en classe (texte, images ...)
- soit un entretien sur un sujet se rapportant à la profession et qui prend appui sur un document (qui peut être un bref enregistrement sur bande magnétique).

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

CAP COUVERTURE Arrêté du 6 Juin 1988 modifié Dernière session 2003	CAP COUVREUR défini par le présent arrêté 1^{ère} session 2004
---	---

Epreuve EP1 Analyse de travail et technologie	UP1 Analyse d'une situation professionnelle
Epreuve EP2 (1) Mise en œuvre	UP2 + UP3 Réalisation d'ouvrages courants + Réalisation d'ouvrages annexes
Domaine professionnel du CAP Couverture/UT (2)	Ensemble des unités professionnelles du CAP Couvreur
EG1 / UT Expression française	UG1 Expression française
EG2 / UT Mathématiques-Sciences physiques	UG2 Mathématiques-Sciences physiques
EG3 / UT Vie sociale et professionnelle	UG3 Vie sociale et professionnelle
EG4 / UT Education physique et sportive	UG4 Education physique et sportive

A la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

(1) La note obtenue à l'épreuve EP2, peut être reportée sur les unités UP2 et UP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

(2) La note moyenne, supérieure ou égale à 10 sur 20, obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 6 Juin 1988 modifié, peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

Les titulaires de l'unité terminale (UT) du domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 6 Juin 1988 modifié, peuvent être dispensés de l'évaluation de l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

NB : A compter du 1^{er} septembre 2002, toute note, supérieure ou inférieure à 10/20, obtenue aux épreuves peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).